

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 JANVIER

Election Sénatoriale

SCRUTIN DU 25 JANVIER 1885

CANDIDAT CONSERVATEUR

A. BLAVIER

Ancien Maire d'Angers

L'ÉTAT DE NOS FINANCES.

Les tableaux comparatifs publiés à la fin de l'année par le ministre des finances permettent aux esprits doués de quelque perspicacité et de quelque impartialité de se rendre compte de la situation économique et financière du pays et de faire des prévisions sur l'avenir prochain.

La perspective, de quelque côté qu'on se place, n'est pas consolante.

Non-seulement les embarras sont venus, mais ils se sont aggravés.

Les journaux officieux se sont empressés de faire ressortir la plus-value assez notable du produit des impôts dans le mois de décembre dernier.

Par rapport aux évaluations budgétaires, les impôts et revenus indirects ont donné en décembre 1884 une plus-value de près de 5 millions 1/2 et, relativement au rendement du même mois de l'année précédente, une plus-value, plus considérable encore, dépassant 8 millions de francs. Il était difficile qu'on ne fit pas ressortir cette allure nouvelle que semblait prendre le revenu public.

Il ne faudrait pas trop se réjouir. Les rentrées des impôts indirects ne vont pas comme les recettes des chemins de fer qui suivent une direction presque constante. Si décembre augmente, janvier va tomber dans le troisième dessous.

Pour avoir des résultats sérieux, prenons l'année entière.

En définitive, les impôts et revenus indirects offrent une moins-value de près de 48 millions relativement aux évaluations budgétaires, et d'un peu plus de 4 millions par comparaison avec les résultats de 1883.

Ce n'est pas gai. A la vérité, la faute n'est pas du côté des contribuables.

Les malheureux paient sans broncher. Si la dernière année est inférieure de 4 millions, c'est-à-dire de moins de 2 pour mille à la précédente, elle reste supérieure de 29 millions à l'avant-dernière.

Ce n'est donc pas le contribuable qui fait défaut au budget.

Le mal n'est pas du côté des recettes, il est entièrement du côté des dépenses.

Oui, si nous avons des moins-values, si le Trésor se trouve à court, cela ne vient pas de ce que les impôts rentrent mal. Les embarras du budget n'ont qu'une cause : des dépenses excessives, injustifiables. Le remède n'est donc pas dans une augmentation des impôts; ce serait un crime, après les élections comme auparavant, que d'accroître les taxes qui pèsent sur ce pays. Le remède est dans des économies, non pas dans des économies plus ou moins fictives comme celles effectuées par la commission du budget, mais dans des économies sérieuses faites principalement sur les grands ministères dépensiers : la guerre, la marine, l'instruction publique, les travaux publics.

Malheureusement, il ne paraît pas que le gouvernement soit disposé à faire ces économies, et nous sommes voués au déficit jusqu'à la chute de l'opportunisme.

Chronique générale.

La campagne électorale touche à son terme. Dans quarante-deux départements, aura lieu, dimanche, le scrutin pour l'élection de quatre-vingt-sept sénateurs.

Partout les conservateurs sont entrés en lutte et sur beaucoup de points leur succès est assuré.

Les officieux annoncent mystérieusement qu'on recevra samedi la nouvelle d'une victoire du général de Négrier, peut-être même de la prise de Lang-Son. Il faut cela, on le comprend, pour que les préfets puissent dimanche matin agir sur l'esprit des délégués sénatoriaux. En attendant, nos agents diplomatiques en Chine n'ont pu encore renseigner le gouvernement sur la direction prise, il y a trois jours, par les croiseurs chinois, lorsqu'ils ont quitté Shanghai, dans le but évident d'amener des troupes de Fou-tcheou à Formose.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis, hier matin, en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Ferry.

La délibération, commencée à neuf heures, a pris fin à onze heures et demie.

On s'est principalement occupé du projet de loi relatif au recrutement de l'armée.

Le ministre de la guerre a fait connaître à ses collègues les explications qu'il se propose de donner à la commission de l'armée dans sa prochaine séance, qui aura lieu vraisemblablement avant la reprise des travaux parlementaires.

Le général Lewal accepte les dispositions générales du projet de recrutement, arrêté par la commission de l'armée et voté par la Chambre en première lecture.

Toutefois, il estime que pour l'arme de la cavalerie, ainsi que pour les troupes destinées à constituer une sorte d'armée coloniale, la durée légale du service devrait être portée de trois à quatre ans. D'après lui, quatre années seraient nécessaires à l'instruction militaire des soldats de ces deux catégories.

Il voudrait seulement que le gouvernement eût le droit, dans cette hypothèse, de réduire en fait la durée du service de quatre à trois ans, chaque fois que cette réduction n'offrirait aucun inconvénient.

Enfin, le général Lewal pense que les exi-

gences financières du budget conduiront nécessairement les Chambres à rétablir la deuxième partie du contingent.

La fin de la séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Un journal opportuniste, le Mot d'Ordre, voudrait que les candidats du gouvernement « se contentassent de prendre pour plateforme du renouvellement total de 1885 (le renouvellement de la Chambre) la séparation de l'Eglise et de l'Etat avec sa triple conséquence : la suppression du budget des cultes et le retour à la nation des biens de main-morte; la dissolution des congrégations religieuses; le service obligatoire pour les apprentis curés. »

Il n'est pas difficile, le Mot d'Ordre. Il se contenterait de la suppression de toutes les religions! Rien que cela! Admirez cette modération toute opportuniste.

LA PETITE MOBILISATION.

Le Paris s'obstine à donner comme absolument imaginaires les détails si précis publiés dans le Temps et relatifs à la « petite mobilisation » projetée par M. le général Lewal. « Nous ferons une simple remarque, dit la Ligue : Le Temps possède une autorité supérieure comme officieux, surtout quand il s'agit d'informations puisées chez M. Ferry ou au ministère de la guerre. Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons donc à l'exactitude des renseignements publiés. »

Ce qu'il importe au Paris, c'est que cette conviction ne soit point partagée par les électeurs sénatoriaux avant la clôture des scrutins. Plus tard, il n'y aura plus aucun inconvénient.

Nous lisons d'autre part :

« Il se confirme que le projet du ministre de la guerre rencontrera une vive opposition à la Chambre; son discours a produit dans le public une inquiétude dont les députés se rendent compte, inquiétude que l'application de son système changera en hostilité.

51 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE V

LE SORCIER (suite).

Tout en réfléchissant de la sorte, Rouget s'enfonçait dans la forêt.

Vers cinq heures, au moment où l'aurore commençait à blanchir l'horizon, il parvint aux fourrés les plus épais des bois de Saint-Germain. Les ronces et les épines avaient seules poussé sur ces terrains marécageux, et leurs rameaux, entremêlés les uns dans les autres, avaient étouffé le bois.

Jamais personne ne pénétrait dans ces halliers; les braconniers eux-mêmes les évitaient avec soin. Rouget n'hésita pas un instant.

Il écarta rapidement quelques ronces, se glissa dans le fourré et disparut. Il savait que sous ces ronces se trouvaient des passages de sangliers qu'il était facile de suivre dans tous les sens. Son fusil, armé, dans la main droite, il marchait doucement, se baissant de temps à autre pour éviter les épines

ou pour les écarter du pied, et guettant de tous les côtés la fuite de quelque gros gibier.

C'était un singulier spectacle que celui de cet homme intrépide se glissant, comme un serpent, à travers ces buissons vierges!

— Ah! se disait le braconnier, le vieux Michel peut me chercher à cette heure! bien fin serait celui qui me trouverait en tel lieu.

Le fait est que la pensée n'eût pu venir à personne, pas même à M. le substitut de La Flèche, de deviner la présence de Rouget au milieu de ces halliers.

Tout à coup, Louis s'arrêta, et se mit en garde. Il venait d'entendre un léger bruit que ses oreilles exercées pouvaient seules percevoir.

— Un chevreuil! pensa-t-il. Et la douce perspective de tuer un si beau gibier amena la gaieté sur son visage.

Après un instant d'attente, Rouget, n'entendant plus rien, s'avança de nouveau. Le terrain s'élevait sur le bord d'une petite clairière, semée de hautes herbes, poussaient quelques maigres sapins. L'endroit était des plus favorables pour un affût. Rouget se coucha dans l'herbe, examina les amorces de son fusil, et ne bougea plus.

Une demi-heure s'écoula, sans que le braconnier vit aucun gibier.

Vers six heures, le bruit d'un cor de chasse se fit entendre dans le lointain.

— Tiens, pensa le braconnier : le garde du château de X... va chasser ce matin, et m'envoyer un chevreuil!

Le son du cor retentit une seconde fois, suivi des aboiements des chiens, joyeux de sortir de leur chenil.

— Pourvu que le garde ne vienne pas par ici, se dit Rouget. Je le connais, il serait capable de vouloir m'arrêter, mais je sais bien celui des deux qui tirerait le premier.

Un lapin passa, en trottant, à deux pas de lui, mais Rouget voulait un plus noble gibier; il se garda de tirer.

Tout à coup, les aboiements des chiens se firent entendre avec fracas à cinq cents mètres de lui, et presque aussitôt un superbe chevreuil, dressant la tête et bondissant sur les herbes, passa comme une flèche au milieu de la clairière.

Plus prompt que l'éclair, Rouget se dressa, visa et tira. Le chevreuil fit un bond suprême et retomba foudroyé.

Les chiens aboyèrent avec fureur : ils n'étaient plus qu'à une cinquantaine de mètres. Rouget crut entendre la voix d'un homme qui accourait à travers bois. Il s'élança dans la clairière, saisit sa proie par les jambes de derrière et l'attira sous les halliers.

Comme il disparaissait sous les buissons, le garde arrivait de l'autre côté et, apercevant le bra-

connier, le mettait en joue.

Rouget se retourna vivement, laissa le chevreuil gisant à ses pieds et épaula son fusil dans la direction du garde.

— Tu es Rouget! s'écria celui-ci; je te recon-

naiss. — Tu es plus fin que bien d'autres, s'écria le braconnier. Oui, je suis Rouget, et si tu ne te retires pas à l'instant, je te tue! Si tu étais un gendarme, tu serais déjà mort!

C'était un spectacle effrayant que celui de ces deux hommes prêts à s'entre-tuer. Pendant une minute encore, les deux adversaires restèrent dans la même situation.

Le garde réfléchissait. — Si je le tue, pensait-il, les braconniers le vengeront; et si je le manque, c'est moi qui serai tué... De toutes façons, le mieux est de se retirer.

Il abaissa son arme. — Je te fais grâce, Rouget, cria-t-il; mais ne reviens jamais par ici.

— Va-t'en vite, répondit le braconnier.

Une minute après, le garde ayant sifflé ses chiens, cherchait fortune ailleurs, tandis que Rouget, liant les pattes du chevreuil, se retirait tranquillement.

Après un quart d'heure de marche, il arriva près d'une souche énorme et fendue, qui se dressait sur le bord d'un fossé.

Là, Rouget fit halte, s'arrêta un instant pour

» Dans presque tous les départements, et surtout dans ceux de l'Est, on lui reproche de n'avoir pas compris que le jour où la France détournerait sa pensée et ses regards de la trouée des Vosges, elle passerait de la politique du recueillement à celle de la résignation et paraîtrait accepter irrévocablement l'arrêt du destin. On s'étonne, en outre, de voir un ministre de la guerre copier M. Ferry et transformer la politique coloniale telle que le gouvernement la pratique en politique militaire de la France. Voilà ce que disent, un peu partout, les électeurs, et leur mécontentement, leurs craintes rendent les députés ministériels peu disposés à suivre le mobile de la guerre dans ses expériences de mobilisation petite ou grande. »

M. WALDECK-ROUSSEAU ET LE SCRUTIN DE LISTE.

Les opportunistes, voyant que le scrutin de liste perdait du terrain, et prévoyant que M. Ferry manœuvrerait de façon à faire maintenir le scrutin d'arrondissement par la Chambre, ont donné mandat à M. Waldeck-Rousseau de soutenir la proposition Constans et d'engager le ministère. Le discours prononcé à Rennes par le ministre de l'intérieur a été rédigé en collaboration avec les chefs de l'opportunisme, et M. Ferry n'en a connu le texte que par le télégraphe. Il s'est montré fort irrité contre les auteurs de cette manœuvre, mais sans oser protester trop énergiquement, leur concours lui étant absolument indispensable.

Nous apprenons, d'autre part, que certains ministres opposés au rétablissement du scrutin de liste ont été mis en demeure de mettre un terme à leur opposition, et que si de Lanessan n'est pas nommé sous-secrétaire d'Etat au colonies, c'est uniquement parce qu'il s'est prononcé pour le maintien du scrutin d'arrondissement.

CE QUE NOUS CONSEILLE M. DE BISMARCK.

La Gazette nationale, de Berlin, adresse des éloges à M. Jules Ferry pour sa politique d'aventures, et voici comment s'exprime ce journal qu'inspire M. de Bismarck :

« Pour la première fois depuis 1870, un ministre de la guerre français a osé dire que l'armée française réorganisée devait servir à un autre but qu'à une guerre éventuelle de revanche contre l'Allemagne... Cela posé, le cabinet français ne peut porter un grand coup à la Chine qu'en renonçant jusqu'à nouvel ordre à des plans d'agression en Europe. »

LE 24 JANVIER.

La messe anniversaire de la mort de Louis XVI a été célébrée, avant-hier matin, à la Madeleine, devant une assistance nombreuse et recueillie. Parmi les personnes présentes, on a remarqué beaucoup de sénateurs, de députés et de notabilités politiques. En fermant la chapelle expiatoire, la République actuelle n'a obtenu d'autre résultat que re-

prendre haleine, et écoute attentivement pour être certain qu'on ne le poursuivait pas.

Puis, pour plus de prudence, il fit le tour de la souche en s'écartant d'une vingtaine de mètres. Le silence le plus complet régnait dans la forêt.

— Maintenant, à l'œuvre ! dit Rouget en revenant à son chevreuil.

Tirant alors un couteau de sa poche, il dépeça l'animal aussi adroitement que l'eût fait un boucher. Puis, il jeta les entrailles et les mauvais morceaux dans le fossé, assez loin de la souche, et ne garda que les meilleures parties, qu'il nettoya avec le plus grand soin.

Enfin, il entra au cœur de la souche et écarta les feuilles mortes.

Une planche, ou plutôt un gros bloc d'écorce apparut.

Rouget souleva cette planche, qui recouvrait un trou assez profond. C'était une de ses cachettes habituelles.

En quelques instants, les quartiers de chevreuil furent disposés au fond du trou, proprement, sur les feuilles. Rouget ne garda qu'un superbe cuissot, qu'il réservait à son ami Mareau.

Cette opération terminée, le braconnier laissa tomber le couvercle d'écorce et remplaça soigneusement les feuilles mortes, de façon à ce que personne ne pût soupçonner l'existence de ce trésor d'un nouveau genre.

vendiquer sa part de responsabilité dans le crime commis par son aïeule. Elle a voulu mettre un terme aux pieuses et patriotiques manifestations de la fidélité royaliste et elle n'a réussi qu'à les déplacer en les obligeant à se produire dans un temple plus vaste. Une messe, à laquelle ont assisté M. le Comte de Paris, M^{me} la Comtesse de Paris et leurs enfants a été également célébrée dans la chapelle du château d'Eu. Enfin les journaux de province signalent des messes nombreuses dans les divers départements.

Ainsi, de toutes parts, la piété royaliste s'est adressée à Dieu pour demander le salut de la patrie par l'intercession du Roi-Martyr.

Par une triste coïncidence, le capitaine d'artillerie About, cousin d'Edmond About, est mort, à Dôle, le même jour que le célèbre écrivain. Né en 1842, le capitaine About était entré au service en 1860; sous-lieutenant en 1868, il était capitaine du 26 avril 1874 et comptait au 35^e régiment.

UN RÉGIMENT ARRÊTÉ PAR LES NEIGES.

On sait que le ministre de la guerre a ordonné le changement de résidence des 10^e et 11^e régiments de dragons qui tenaient garnison à Tarascon et à Montauban.

Le 11^e dragons a dû s'arrêter à Saint-Sernin d'Aveyron, où il séjournera jusqu'à ce qu'il lui soit possible de traverser les Cévennes sans danger, tant est grande la quantité de neige tombée dans la montagne depuis quelques jours. Les passages dans cette région, généralement difficiles en hiver, sont pour le moment impraticables, et l'on a jugé prudent de ne pas y engager ce régiment.

CHINE. — Les nécessités toujours croissantes de la guerre au Tonkin et dans les mers de Chine viennent, comme nous l'avons annoncé hier, d'amener le gouvernement à donner à l'amiral Courbet deux commandants en second : le contre-amiral Lespès, qui est déjà en Extrême-Orient, et le contre-amiral Rieunier, qui va quitter Brest incessamment.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — A l'occasion de la maladie de l'Empereur d'Allemagne, les journaux de Berlin publient une statistique de la famille d'après laquelle l'Empereur et l'Impératrice ont dix-sept descendants directs, savoir : 4 fils, une fille, 9 petits-fils et 6 arrière-petits-fils, et cent vingt et un collatéraux, savoir : 4 frères, 4 sœurs, 45 neveux et nièces, 65 petits-neveux et petites-nièces, et 39 arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces.

Breslau, 24 janvier. — Le prince-évêque Herzog publie l'avis suivant :

« L'Empereur d'Allemagne ayant manifesté le désir que la marine allemande fût désormais comprise dans les prières ordi-

Avant de s'éloigner, Rouget plaça trois petites pierres en triangle devant la souche.

C'était le signal convenu entre lui et les braconniers, ses amis.

Quand ceux-ci passaient près de la souche creuse, ils regardaient de quelle façon les pierres étaient disposées. Lorsqu'elles étaient en croix, ils soulevaient la planche, vendaient le gibier aux marchands recéleurs, achetaient de la poudre et du plomb avec le prix de la chasse de Rouget, et venaient mettre les munitions dans la cachette, aux lieux et places du gibier.

C'est ainsi que Rouget, pendant les trois années que dura la poursuite, ne manqua jamais de poudre ni de plomb.

Une demi-heure plus tard, Rouget, chargé de son quartier de chevreuil qu'il dissimulait sous sa blouse, sortait des taillis et entrait dans une partie plus fréquentée de la forêt.

Il avait le cœur à la joie : tout lui réussissait. Les gendarmes qui le poursuivraient avec tant d'acharnement tiraient les uns sur les autres, ou ne parvenaient pas à le saisir; les gardes le craignaient, les braconniers le défendaient; les fermiers et les métayers l'aimaient et lui donnaient asile !

— Cela peut durer ainsi toute la vie ! pensait-il. Je crois décidément que ma tête tient bien sur mes épaules !

naires des fidèles, j'ordonne qu'à l'avenir, au lieu du passage : « Protège toutes les forces militaires allemandes, etc. », le prêtre dise : « Protège l'armée royale et toutes les forces de terre et de mer de l'empire allemand. »

Mannheim, 20 janvier. — Le signalement de l'individu arrêté à Hockenheim s'accorde avec celui de l'assassin présumé du conseiller de police Rumpf.

L'homme en question n'a pas seulement tiré sur le gendarme qui a procédé à son arrestation, mais encore sur deux bourgeois d'Hockenheim, qui n'ont pas été atteints.

Stuttgart, 20 janvier. — On signale un nouvel incendie dû aux anarchistes. A Grossgartach, non loin de Heilbronn, ils ont incendié 60 maisons.

On télégraphie de Berlin, 22 janvier :

« L'Empereur a passé une assez bonne nuit. Les médecins trouvent son état satisfaisant.

» Il s'est levé ce matin. Il se tient dans son cabinet de travail. »

CHILI. — Attentat contre le président du Chili. — On mande de Valparaiso, 20 janvier, qu'une tentative pour assassiner le président du Chili au moyen d'une machine infernale a eu lieu samedi soir, mais qu'elle n'a pas réussi.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 janvier.

En attendant les nouvelles de l'extérieur, la Bourse continue à monter.

Toute l'activité du marché se concentre sur les rentes françaises, qui se sont élevées : le 3 0/0 à 80.07, l'amortissable à 81.90, et le 4 1/2 à 110 francs 03.

Les actions du Crédit Foncier sont en reprise nouvelle à 1,323.75. Les prêts de cet établissement augmentent chaque jour. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 3,343,000 fr. de nouveaux prêts dont 2 millions 68,000 fr. en prêts fonciers et 1,275,000 fr. en prêts communaux.

Le cours de 531.25 est maintenu par les actions de la Banque d'Escompte.

La Banque de France s'est avancée à 5,160, son bilan qui vient d'être affiché est excellent.

Constatons l'activité qui règne sur les Chemins Méridionaux à 686.25.

L'action Rio-Tinto est très-bien tenue à 338.75.

Le Comptoir est plus faible à 995 fr.

Quelques réalisations ont ramené l'Italien à 97.45.

En deux jours, les Chemins Portugais ont gagné 57 fr. 50 à 597.50, on dit l'entente terminée entre les deux conseils.

La Société Générale est ferme à 486.25.

Le Suez a reculé à 1,855.

Parmi les Chemins français, l'Orléans s'est amélioré à 1,357.50; le Midi est plus lourd à 1,168.75.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous publierons demain une lettre de M. Monprofit en réponse aux observations de M. Lambert-Lesage.

Et Rouget, pour la première fois depuis qu'il avait tiré sur Ravelle, se mit à chanter dans la forêt et à courir gaiement pour se réchauffer.

— Très-bien, Rouget ! A la bonne heure ! Tu chantes comme un pinson ! cria tout à coup un fermier qui le regardait et l'écoutait avec surprise.

Le braconnier se retourna vivement en mettant la main sur son arme. Mais aussitôt, il se prit à rire :

— C'est toi, Davré ? dit-il. Que fais-tu en forêt, à cette heure matinale ?

— Ce que tu y fais toi-même, Rouget. Je vais chasser.

— Et ton fusil ?

— Je n'ai pas besoin de fusil.

— Ah ! tu tends des collets. Vilain métier !

— Tout le monde n'est pas aussi adroit que toi. Mais où vas-tu de ce pas rapide ?

Rouget hésita avant de répondre. Le fermier de la Truelle était mal noté parmi les braconniers. On le soupçonnait de trahir parfois les secrets des camarades, et de se vendre facilement à la police pour un peu d'argent. Son regard faux, son front bas, étaient faits pour inspirer la défiance.

Mais Louis était de trop joyeuse humeur pour cacher ses dispositions.

— Ne dit-on pas, demanda-t-il à Davré, qu'il y a noce aujourd'hui à la ferme du Centre ?

— Chez Mareau ?

Opportunistes, prouvez le contraire.

Le montant total des impôts était, en 1876, de 2.575.000.000

Il est porté au budget de 1885 pour 3.048.000.000

C'est, en dix ans, une augmentation d'impôts de 473.000.000

Cependant, ce chiffre colossal de 3 milliards 48 millions d'impôts ne paraît pas suffisant à nos gouvernants.

Vous ne pouvez pas échapper à de nouveaux impôts. Il n'en faut pas parler maintenant à cause de la période électorale qui va s'ouvrir. Mais une fois les élections faites, nous y reviendrons fatalement.

(Déclaration faite le 16 octobre 1884 par M. Jules Ferry, aux membres de la commission du budget.)

M. Jules Ferry comptait bien que les membres de la commission du budget garderaient le secret, mais ceux qui avaient entendu le ministre l'ont contraint d'avouer devant la Chambre que les impôts actuels ne suffisaient plus au gaspillage opportuniste et qu'il faudra les accroître encore. Alors M. Jules Ferry a essayé de déguiser sa pensée; mais, malgré son habileté, il n'a pu nier complètement sa précédente déclaration :

« M. JULES FERRY. — J'ai dit alors (devant la commission du budget) ces simples paroles : « L'année prochaine, vous retrouverez ces relèvements et ces rectifications de taxes que l'honorable M. Tirard vous avait présentés et que vous avez refusé d'introduire dans le budget. » C'est uniquement à ces relèvements et rectifications de taxes que s'appliquait ma pensée. »

Impossible de retirer cette parole; elle a été prononcée devant la Chambre des députés, dans sa séance du 21 novembre 1884, elle est inscrite au Journal officiel du lendemain (page 2,406, 3^e colonne), où nous la copions fidèlement.

Voilà l'aveu officiel, et nous défions les opportunistes de prouver le contraire.

Les ministres voulaient, dès cette année, infliger des « relèvements de taxe », c'est-à-dire une augmentation de nos impôts existants : la commission du budget a refusé, craignant d'irriter le pays, à la veille des élections.

Mais l'année prochaine, dit M. Ferry, « vous retrouverez ces relèvements » d'impôts, — et, cette fois, il faudra bien s'y résigner, car les déficits se seront encore accrues durant la nouvelle période de gaspillage.

Contribuables, vous êtes prévenus.

On nous prie d'annoncer que, si le ciel se montre bienveillant, on se propose d'organiser, pour dimanche soir, une réunion de patinage dans le bras de Loire au-dessous du pont Napoléon, entre l'Abattoir et la Gare des marchandises d'Orléans. Le rendez-vous est fixé à 7 heures.

Chaque amateur est instamment prié de vouloir bien se munir de lanternes vénitiennes. Des feux de Bengale seraient même

— Oui.

— Je l'ai entendu dire : leur domestique épouse un de leurs cousins, de Précigné.

— Eh bien, je suis invité, et j'y vais.

— Tu seras pris !

— Non ! non ! s'écria Rouget en brandissant son fusil, je ne serai pas pris, parce qu'on ne me connaît pas, d'abord, et ensuite parce que celui qui me trahirait aurait de mes nouvelles avant peu !

Cette réflexion parut désagréable à Davré, qui se contenta d'ajouter en souriant :

— Il doit faire déjà froid en forêt, surtout la nuit. Tu devrais venir coucher à la Truelle : nous avons un grenier bien chaud...

— Non ! dit Rouget. Je te remercie, je couche au Centre, dans le foin.

Davré s'approcha, et tira de sa poche un paquet de tabac et une pièce de cinquante centimes.

— Tiens ! dit-il à Rouget. Prends cela. Je veux faire aussi quelque chose pour toi.

Le braconnier, très-surpris des bonnes dispositions du fermier de la Truelle, accepta le tabac et l'argent, serra la main de Davré, et se remit en route, plus joyeux encore qu'auparavant.

— Les amis sont injustes envers ce pauvre Davré, pensait-il; je leur dirai qu'ils se trompent et qu'ils peuvent avoir confiance en lui.

(A suivre.)

Ch. SAINT-MARTIN.

bien accueillis et seraient laissés à l'initiative de chacun.

Une première réunion aura lieu demain samedi, à sept heures également.

Mardi dernier, un seul téméraire a osé affronter ce splendide skatting; mercredi, plus de 50 amateurs y prenaient leurs ébats, et jeudi plus de 150 s'escrimaient dans les voltes les plus gracieuses et parmi eux de jeunes et élégantes dames.

Le skatting offre toute garantie. La glace a 7 centimètres d'épaisseur et repose presque partout sur la grève elle-même qui obstrue en grande partie ce bras de Loire.

On est généralement content de l'état des récoltes en terre; sous leur couche de neige, les plantes dorment un bon sommeil, à l'abri de la gelée. Dans les vignobles, la taille s'accomplit partout dans les meilleures conditions; on a des bois bien mûrs qui annoncent de beaux boutons à fruit.

C'était hier la Saint-Vincent, un des saints les plus fêtés du département de la Vienne, et en l'honneur duquel se sont donnés hier de nombreux banquets.

Le proverbe bourguignon dit :

Le jour de la Saint-Vincent
Si le soleil luit tout le jour, vinée complète;
S'il pleut une partie du jour, demi-vinée,
S'il pleut tout le jour, disette.

Et encore :

Prends garde au jour de Saint-Vincent,
Car si ce jour tu vois et sens
Que le soleil soit clair et beau,
Nous aurons plus de vin que d'eau.

Chacun peut donc se réjouir, car le soleil a lui hier toute la journée.

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE.

2^e Conférence publique dans une des salles de la Mairie de Saumur, le mercredi 28 janvier 1885, à 8 heures du soir (très-précis).

ORDRE DU JOUR.

4^e Du tir des bataillons scolaires; son organisation, son fonctionnement; utilité de la topographie au point de vue du tir avec l'arme de guerre..... M. DOUSSAIN.

2^e Notions élémentaires de la topographie et préparatoires pour les promenades topographiques..... M. TRIBOULET.

Le Membre de la Société de topographie de France, Président,

G. DOUSSAIN.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Le Patriote et le Conseiller de l'Ouest, dans leur dernier numéro, publient une lettre de M. le comte Urbain de Maillé, qui déclare reconnaître la Maison d'Anjou comme représentant le droit monarchique en France.

» Ces deux journaux attribuent cette lettre à M. le comte Armand de Maillé, député, président du Conseil général de Maine-et-Loire.

» M. le comte Armand de Maillé est aussi

président du Comité monarchiste de Maine-et-Loire; il ne peut donc à aucun titre être confondu avec le signataire de la lettre reproduite par le Patriote et le Conseiller de l'Ouest. Nous voulons croire que le rédacteur de ces journaux n'hésitera pas à démentir les imputations inexactes qu'il a publiées. »

ANGERS.

Nous apprenons une bien triste nouvelle: M. René Le Bault de la Morinière est mort mercredi d'une fièvre typhoïde, à Lyon. Ce coup, qui frappe une des familles les plus justement honorées de notre ville, vient ajouter de nouvelles tristesses à celles que lui avait apporté, il y a quelques mois à peine, la mort d'un fils plus jeune.

Nous offrons à ces parents désolés l'hommage de nos douloureuses sympathies qui seront certainement partagées par tous ceux qui connaissent M. René Le Bault de la Morinière, et qui avaient pu apprécier la bonté de son cœur et le charme de ses relations. (L'Anjou.)

Association artistique d'Angers

Dimanche 28 janvier, à 4 h. 1/2.

GRAND FESTIVAL en l'honneur de M. ALEXANDRE GUILMANT, avec le concours de M. DECHESNE, baryton; M. DUC, ténor. — Les chœurs du Grand-Théâtre. La Société de Sainte-Cécile. Enfants des écoles communales. Orchestre et chœurs. 150 exécutants.

1^{re} PARTIE. — Ouverture de la Flûte enchantée (Mozart). — 2^e Air de la Reine de Sabat (Gounod), chanté par M. Duc (1^{re} audition). — 3^e Réve après le bal (R. Broustet); le solo de hautbois par M. Dejean. — 4^e Air du Messie (Hændel); le solo de trompette par M. Dolsa; chanté par M. Dechesne (1^{re} audition). — 4^e Rhapsodie pour orchestre (Liszt).

2^e PARTIE. — BALTHAZAR, scène lyrique pour soli, chœurs et orchestre, poésie de Edouard Guinand, musique de Alexandre Guilmant. — Exécutés par M. Dechesne, M. Duc, M^{lle} X... et les Chœurs.

Angers-Revue publie la notice suivante :

M. ALEXANDRE GUILMANT.

M. Guilmant (Félix-Alexandre) est né à Boulogne-sur-Mer, le 12 mars 1837. Son père, qui resta pendant cinquante ans organiste de l'église Saint-Nicolas de cette ville, fut son premier professeur. A peine âgé de 16 ans, le jeune Alexandre est nommé organiste de Saint-Joseph. A 17 ans, il fait exécuter sa première messe suivie bientôt de deux autres et de plusieurs motets avec accompagnement d'orchestre. Nommé maître de chapelle de Saint-Nicolas, il devient professeur de solfège à l'école de musique, directeur de l'orphéon, etc., etc.

Le célèbre organiste Lemmens ayant eu l'occasion de l'entendre fut immédiatement frappé de ses qualités extraordinaires et en fit son élève favori.

Le 29 avril 1862, M. Guilmant inaugura, avec les plus célèbres organistes de l'époque, l'orgue de Saint-Sulpice, à Paris, et attirait sur lui l'attention du monde musical.

Ce fut seulement en 1871 que M. Guilmant se décida à abandonner sa ville natale et à venir habiter la capitale où il succéda bientôt à Chauvet à l'orgue de la Trinité. Depuis ce moment, M. Guilmant a été nommé organiste de la Société des concerts du Conservatoire et membre du collège des organistes de Londres.

M. Guilmant est, en effet, l'organiste favori du public anglais. Chaque année il va donner en Angleterre un certain nombre de recitals qui ont le plus grand succès.

Depuis six ans les concerts d'orgue qu'il organise chaque été au Trocadéro réussissent merveilleusement.

Les principales œuvres de M. A. Guilmant sont : quatre messes solennelles, douze motets, divers recueils de cantiques, un psaume à quatre voix seules et chœur avec orgue, un recueil (en 12 livraisons) de pièces pour orgue, un autre recueil du même genre ayant pour titre l'Organiste pratique, un concerto pour orgue avec accompagnement d'orchestre, une sonate pour le grand orgue, un grand nombre de morceaux pour harmonium ou pour piano, des morceaux de chant, etc., Balthazar, oratorio exécuté avec grand succès au concert de la Société Guilmant de Saint-Brice, et enfin Ariane, symphonie cantate dont plusieurs extraits ont été exécutés pour la première fois à notre concert du 5 février 1882 et repris cette année avec le plus grand succès au Cique d'Hiver de Paris, aux intéressants concerts de M. Benjamin Godard, le seul des chefs d'orchestre parisiens qui s'occupe des compositeurs vivants.

M. A. Guilmant est toujours le bienvenu à Angers où il compte de la famille et de nombreux amis. Il a été des premiers à nous aider dans notre œuvre de décentralisation artistique et à soutenir notre courage dans les moments difficiles.

JULES BORDIER.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre 0,50 c. le 1/2 kilogram.; — le Café, bonne qualité, 2 fr. 20 le 1/2 kilogram.; — la Bougie extra, 1 fr. 40 le paquet; — le Tapioca Brésil, 0,50 c. le paquet; — le Sagou de l'Inde, le plus économique des potages, 0,60 c. le paquet de 500 grammes.

Une situation qui pourrait devenir grave. — Si vous sentez qu'il y a une grande tension du sang dans vos artères et dans vos veines, que votre tête est alourdie, prenez quelques Pilules Suisses et ces symptômes, qui peuvent être des commencements de congestions, de migraines ou de névralgies disparaîtront rapidement. Mais exigez surtout les véritables Pilules Suisses à 1 fr. 50, préparées par le pharmacien Herzog, 28, rue de Grammont, à Paris.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 24 janvier.

Le BARBIER de SÉVILLE, opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil Blaze, musique de Rossini.

Dimanche 25 janvier.

Lakmé, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes (14^e représentation).

» Je me levai éperdue; un geste me cloua dans mon fauteuil. — Restez et obéissez, ordonnait-il.

» Andréa, solennellement, sollicita la main de Marielle Ferruchi, comtesse de Méa, pour lui, chevalier Natali, duc de San Lucrezio.

» — Marielle Ferruchi, je vous autorise de par la volonté du roi, notre souverain, d'accueillir la demande dont vous honore Andréa Natali, duc de San Lucrezio, mon fils, me dit solennellement mon père, en me présentant le chevalier, qui ployait respectueusement le genou devant moi.

» Son fils!... j'étais fiancée!...

» Andréa, avec l'éloquence et l'ardeur de la passion, mit à mes pieds son amour, son nom, son immense fortune, son brillant avenir, me jurant de se consacrer à mon bonheur.

» — Marielle, implora-t-il, suis-je votre fiancé? répondez, ma vie est suspendue à vos lèvres... Je ne vous ai pas méritée, je le sais, reprit-il, voyant le frémissement que je ne pus réprimer; mais si l'adoration, le culte et le dévouement peuvent gagner votre cœur, il est à moi, Marielle! je vous en supplie, laissez-vous aimer!...

» Mon père m'embrassa d'un regard aigu. J'eus le vertige.

» — Andréa, murmurai-je.

» — Marielle! s'écria-t-il, êtes-vous à moi?

» Un oui, si faible que le souffle d'un enfant endormi l'eût éteint sur mes lèvres, répondit à ce cri

Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8^e année)

J. BRETON, administrateur.

Lundi 26 janvier 1885,

LE PETIT DUC

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
musique de Charles Lecocq.

Distribution :

De Montlandry.....	MM. Dechesne.
Frimousse.....	Lamy.
De Navailles.....	Demon.
Bernard.....	Hennesse.
De Montchevrier.....	Asmiré.
De Morignac.....	Hartz.
De Nançois.....	Allemand.
De Moulgrival.....	Constantini.
De Champvallou.....	Donval.
Le duc.....	M ^{lle} Dupouy.
M ^{lle} de Lansac.....	Cantrelle.
La duchesse.....	Mariae Soll.
La sous-maîtresse.....	Allain.
Hélène.....	Géoline Naris.
Roger, page.....	L. Rezeau.
Gérard, id.....	Prudhomme.
Gaston, id.....	Forda.
Henri, id.....	Jazon.
Goutrao, id.....	Descosse.
Julien, id.....	Marcelle.
Toinette, M ^{lle} Léontine. — M ^{lle} de Champlâtre,	
M ^{lle} Guilmain. — M ^{lle} de la Roche-Tonnerre, M ^{lle}	
Bastin. — M ^{lle} de Sainte-Anouone, M ^{lle} Feuillat.	
— Margot, M ^{lle} Emma B... — Manon, M ^{lle} Juliette.	
— Ninon, M ^{lle} Lucile. — Marion, M ^{lle} Jacob. —	
Mariette, M ^{lle} Ernestine.	

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

HERNIES.

Adressez-vous aux médecins, tous vous répondront invariablement: « Portez un bandage, vous en avez pour le reste de vos jours »; adressez-vous aux bandagistes, ils vous donneront des appareils insuffisants qui laisseront s'aggraver le mal. Le docteur CHOFFÉ, ex-médecin de la marine, est le seul qui se soit occupé de la question d'une manière scientifique, le seul dont les succès aient été contrôlés par ses confrères. Il vient de publier un *Traité des Hernies*, qui est l'ouvrage le plus complet de l'état de la science sur ce sujet.

Ce volume de deux cents pages sera expédié gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à l'auteur, quai Saint-Michel, 27, Paris. — Ajouter trente centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

Tous les jours, de 9 à 6 heures.

TUMEUR, FISTULE

Polypes, Kystes, Chancre, Ulcères, Affections de la Matrice
HEMORRHOÏDE, CANCER
Maladies considérées comme incurables par les plus célèbres médecins. Guérison certaine, sans opération, par la MÉTHODE du D^r ABER, spécialiste, professeur libre, Paris, 18, rue Cadet, 20 ans d'études spéciales. Ce traitement soulage immédiatement et est peu coûteux. Brochure envoyée franco. Consultation Midi à 5 h. Gratuit par Correspondance.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

77 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

» — Ma fille, me dit-il, pesant chaque syllabe pour m'en mesurer la valeur et m'en faire saisir la portée, ma fille, je sais tout! Je vous épargne les remontrances et les reproches, les circonstances excusent un entraînement incompatible avec votre dignité; vous êtes victime d'une surprise de cœur; les surprises de cœur se dominent, dominez-la; j'annule vos fiançailles bretonnes et agréé Andréa, ma décision irrévocable, que ni prières ni larmes ne fléchiront, étant qu'avant un mois vous soyez duchesse de San Lucrezio.

» — Mon père, m'aimez-vous?

» — Après l'honneur, vous êtes mon bien le plus cher.

» — L'honneur! qu'est-ce donc, mon Dieu, que vous lui sacrifiez votre fille?

» — L'obligation rigoureuse de ne commettre aucun acte et de ne prononcer aucune parole dont on eût à rougir. Ainsi se maintenir au rang que la Providence nous a marqué, ou s'élever par des moyens honnêtes dans la profession que l'on exerce, est l'honneur pour chacun des membres du

grand corps social, à quelque degré qu'il appartienne.

» Plus votre classe est supérieure, plus votre honneur acquiert de délicatesse par l'éducation et devient exigeant. Celui du cultivateur se blesse qu'il se marie à une vagabonde, celui du peuple trouve bas de s'unir à une Bohémienne, celui du bourgeois à la femme du peuple. Que dire d'une comtesse épousant un paysan?...

» Si j'étais assez fou d'accorder mon consentement à un pareil mariage, le blâme universel m'en punirait. Je ne suis pas libre, ma fille, de disposer de votre avenir. Par votre nom, les alliances des Ferruchi, ma position à la cour, vous dépendez et je dépend de la noblesse et du roi. La noblesse me demanderait un compte sévère d'une faiblesse qui la déshonore en vous. Le roi me désapprouverait et vous refuserait son autorisation, sans laquelle, cependant, vous ne pouvez prendre épouse; il est le maître, il vous a choisi Andréa, il l'a fait duc, ma fille, laissez-vous couronner duchesse.

» — Mon père, j'en mourrai.

» — Cela serait, que je vous dirais encore: obéissez, l'honneur le commande.

» — M. le chevalier Natali, annonça-t-on.

» — Pas un mot à Andréa! fit mon père impérativement. Soumettez-vous, ne me résistez point, ou...

» Andréa entra.

passionné. Andréa, au ciel, me glissa au doigt une opale entourée de diamants, la bague des fiançailles. Le froid de la pierre me glaça le cœur, je m'évanouis.

» Je repris mes sens dans les bras de la comtesse. Elle rayonnait de joie. Elle m'avait vaincue, forcée de formuler mon arrêt, de me donner à un autre qu'à toi.

» Olivier, ne la maudis pas! je n'ai pas maudit la mère quand, servante de ferme, elle me refusa son fils, alléguant la raison que ma belle-mère m'oppose. Grande dame et paysanne, esclaves des préjugés de castes et idolâtres d'élévation, ont traversé sans pitié nos amours, croyant nous protéger et mieux nous témoigner leur affection. Ne leur en veillons point, pardonnons, comme Jésus le fit, en disant: elles ne savent ce qu'elles font...

» Les larmes m'aveuglent, je n'y vois plus; adieu Olivier; je t'écris ma dernière lettre; oublie-moi, oublions-nous. A l'autel je romps avec le passé, une seule pensée remplira désormais mon existence: mes devoirs d'épouse chrétienne. Qu'il nous l'adieu ici-bas... au revoir là-haut.

» Ta sœur,

» MARIELLE. »

(A suivre.)

AUGUSTA COUPRY.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

D'un acte sous signatures privées, en date du 26 décembre 1884, enregistré, l-quel, en conformité de la loi, a été déposé, le 17 janvier dernier, au greffe de la Justice de paix du canton sud et au greffe du Tribunal de commerce de Saumur, il appert :

Que la Société, de fait, ayant son siège rue du Petit-Versailles, à Saumur, existant depuis le 23 juillet 1880, entre MM. DOGUEREAU et LEGUEU, négociants à Saumur, pour la fabrication et le commerce des toiles et sacs, a été dissoute à dater du 26 décembre dernier ; que M. LEGUEU se retirant de la Société, le commerce restera au nom de M. DOGUEREAU seul ; qu'en conséquence, le nom de M. DOGUEREAU devra être substitué à la raison sociale *Doguerreau et Legueu*, tant sur l'enseigne de la maison que sur les factures, M. Doguerreau étant seul responsable des engagements contractés par la maison de commerce, à partir du jour de la dissolution de la Société.

La présente publicité est faite conformément aux prescriptions de l'article 61 de la loi du 24 juillet 1867. Saumur, le 23 janvier 1885.

Pour extrait :
L. ALBERT,
Avoué-licencié à Saumur.

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf,
Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, ou à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

8 PIÈCES avec les servitudes, service d'eau, etc., rue Saint-Jean, 29, à Saumur.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, même rue. (64)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M. PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A VENDRE

UN

CHEVAL

11 ans,

Taille moyenne, sans défaut, blanc légèrement pommelé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER ATELIER DE MENUISERIE

Dans les environs de Saumur
Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FURISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. Ed. BERTRAND, professeur de danse et de maintien, à Tours, étant demandé à Saumur pour des leçons de danse, le mardi et le vendredi, se met à la disposition des personnes qui désireront l'honneur de leur confiance.

S'adresser hôtel de la Paix.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

ASSOCIATION ARTISTES MUSIENS ÉMISSION

de 2,000,000 de BILLETS d'une LOTERIE Autorisée par Arrêté ministériel du 24 Mars 1884 au profit de la Caisse de secours et Pensions de retraite de l'Association.

400,000 FRANCS de LOTS

DEUX TIRAGES
1^{er} TIRAGE 12 MARS 1885
1 Gros Lot de 50,000 f.
1 gros lot de 25,000 f.
2 gros lots de 10,000 f. 20,000 f.
2 lots de 5,000 f. 10,000 f.
10 lots de 1,000 f. 10,000 f.
30 lots de 500 f. 15,000 f.
200 lots de 100 f. 20,000 f.

246 lots formant 150,000 f. Les BILLETS qui gagneront à ce 1^{er} tirage concourront également au 2^e tirage.

2^e TIRAGE 27 DÉCEMBRE 1884

1 Gros Lot de 100,000 f. et 246 autres lots formant 250,000 f. Au total 492 Lots formant la Cinquième du Capital émis, soit 400,000 francs. On souscrit en envoyant espèces, chèques ou mandats-poste à M. Ernest DÉTÈRE, Secrétaire-Général du Comité de la Loterie, 28, Rue Grange-Batelière, Paris. le Bille 1 f.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

LE PARC-AUX-CERFS

Par CHARLES JOLIET.

LES AVENTURES D'UN JEUNE CADET DE FAMILLE

Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE : Au bureau de l'ECHO SAUMUROIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.

LIQUEUR MARTIALE DETNA le meilleur de tous les reconstituants connus, goût exquis, friandise pour les enfants. Succès garanti dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang : Anémie, pertes blanches, perte d'appétit, irrégularité des règles, sang décoloré, peu ou trop abondant, douleurs névralgiques, crampes d'estomac, stérilité, enfant débile, vieillard affaibli, soulent les forces dans toutes les maladies chroniques, spécifique sûr pour la formation des jeunes filles. Paris, rue Cafarelli, 10, chez tous les pharmaciens, 5 francs.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaisons à recommander spécialement : **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature en Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapiserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patron joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS DIVERSES.

Mensuelle, texte seul (grand in-8° de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. — Étranger : 7 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale : 14 fr.

Bi-mensuelle, texte seul (deux numéros par mois, chacun de 32 pages à deux colonnes) : 10 fr. — Union postale : 12 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale : 20 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1^{er} Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Ajoutons que *La Femme et la Famille* a pour directrice M^{lle} Julia GOURAUD, dont les nombreux ouvrages publiés dans la Bibliothèque Rose de MM. HACHETTE sont si appréciés dans les familles et les maisons d'éducation.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'ECHO SAUMUROIS.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENDRA QU'A 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JANVIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	79 95	80 05	Est	787 50	787 50	Obligations.			Gaz parisien	519	520
3 % amortissable	81 73	81 95	Paris-Lyon-Méditerranée	1255	1257 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518 50	520	Est	378	379
3 % (nouveau)			Midi	1168 75	1165	— 1865, 4 %	527 50	520	Midi	375	376 75
4 1/2 %	106	106	Nord	1645	1655	— 1869, 3 %	408	407 50	Nord	386	386 50
4 1/2 % (nouveau)	109 95	110	Orléans	1355	1352 50	— 1871, 3 %	394 75	395	Orléans	379	379 50
Obligations du Trésor	510	506	Ouest	852 50	855	— 1875, 4 %	520	519	Ouest	376 50	378
Banque de France	3150	3150	Compagnie parisienne du Gaz	1557 50	1553	— 1876, 4 %	516	519 50	Paris-Lyon-Méditerranée	375 50	378
Société Générale	486 25	486 25	Canal de Suez	1860	1855	Bons de liquid. Ville de Paris	523	526	Paris-Bourbonnais	382	387
Comptoir d'escompte	993 75	985	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	458	458	Canal de Suez	572 50	575
Crédit Lyonnais	543 75	541				Obligat. foncières 1879 3 %	450	451			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1322 50	1325				Obligat. foncières 1883 3 %	359	359			
Crédit mobilier	265	267 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte			Omn.			Mixte			Omn.		
Heures	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	
6 heures	55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
9 heures	13 — matin, omnibus-mixte.	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
1 heures	25 — soir.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
3 heures	32 — express.												
7 heures	15 — omnibus.												
10 heures	36 — (s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		Mixte			Omn.			Mixte			Omn.		
Heures	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	
8 heures	21 — omnibus.	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	5 50	
9 heures	37 — express.	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	6 58	9 10	1 19	4 30	7 57	6 28	
12 heures	48 — soir, omnibus-mixte.	7 02	8 04	2 11	5 1	8 51	7 07	9 18	1 30	4 37	8 08	6 55	
4 heures	44 — —	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	7 14	9 25	1 41	4 44	8 19	7 50	
7 heures	4 — omnibus (s'ar. à Tours)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	7 23	9 34	1 52	4 51	8 26	8 42	
10 heures	24 — express-poste.												

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,